



LE SALON DE L'ÉCONOMIE D'AVENIR

LE SALON ESS SUD, C'EST DEMAIN !

5 raisons de venir

Entreprises | Collectivités | Environnement | Solidarité

Des solutions innovantes, des conférencier-es passionné-es et de vrais moments de partage autour d'un même objectif : **transformer notre société vers un modèle plus juste et plus durable**. Le salon ESS Sud, c'est tout cela à la fois ! Et **c'est demain à Marseille** ! Près de 1500 visiteurs attendus (associations, entreprises, organisme publics, mutuelles, coopératives et même des particuliers motivés), quelque 120 exposants, 400 rdv en B2B, ainsi que 50 conférences, ateliers et tables rondes. Vous vous demandez encore pourquoi venir ? **Cinq de nos invité-es vous disent pourquoi et comment** ils et elles s'engagent pour une transition écologique et sociale. Cinq bonnes raisons de venir au Salon de l'économie d'avenir !

Salon ESS SUD - Jeudi 3 novembre 2022 au Palais du Pharo - Marseille

Inscription gratuite mais obligatoire sur :
<https://salon-ess-sud.org/>

01. Trouver des solutions concrètes et de terrain

Jean-Marc Borello, président du Groupe SOS

« Au Groupe SOS nous avons décidé de nous investir pleinement pour trouver des solutions concrètes et de terrain. Les associations et entreprises sociales du Groupe SOS (Acta Vista, La Citadelle, Germinal, Wimoov, les Marais du Vigueirat...) travaillent avec cette ambition en employant notamment plus de trois mille salariés en insertion dans les métiers verts. Nos actions se concentrent au service de la préservation et valorisation du capital naturel ; de l'agriculture et l'alimentation durable ; de l'enseignement et la formation ; du financement de la transition. Plus qu'une association de plaidoyer nous sommes surtout des entrepreneurs sociaux et environnementaux de terrain. »

02. Proposer un guide de bonnes pratiques

Suzanne Chami, déléguée générale de l'institut IDEAS

« Nous accompagnons bénévolement les acteurs du secteur non lucratif dans leur gouvernance et pilotage stratégique pour plus d'efficacité et d'impact. Ce travail s'effectue sur la base d'un guide de bonnes pratiques, et il peut conduire à l'obtention d'un label indépendant. Plus de 80 organismes ont obtenu ce label depuis la création. IDEAS propose également des solutions gratuites pour accompagner la montée en compétences des associations. »

03. Soutenir les jeunes entrepreneur-es engagé-es

Jean-Philippe Courtois, vice-président exécutif de Microsoft et cofondateur de Live for Good

« Inégalités, gaspillage alimentaire, vieillissement de la population, mobilité, accès à l'éducation... Autant d'enjeux de société que de ruptures à opérer par l'ensemble des acteurs économiques et sociaux ! À commencer par une nouvelle génération de jeunes venu-es de tous les horizons prêt-es à innover. L'association Live for Good propose le programme Entrepreneur for Good pour soutenir les jeunes entrepreneurs qui veulent s'engager dans un projet à impact social ou environnemental : un accompagnement gratuit de 9 mois avec 250 heures de formation, dont 12 jours dans un campus d'exception, un coaching personnalisé, une plateforme technologique innovante, une communauté soudée et un réseau d'expert-es à disposition. Avec le prix Gabriel, nous soutenons également, chaque année, 15 jeunes entrepreneurs (dotation financière de 120.000 €, parcours d'incubation d'un an et mise à disposition de locaux). »

04. Passer d'une économie linéaire à une économie circulaire

Vanessa Godier, avocate associée de la coopérative ARCA

« Lorsque nous avons créé notre société coopérative d'avocat·es, nous voulions l'aligner avec nos valeurs et engagements forts en faveur de l'écologie et de l'environnement et plus globalement du vivant. La création de notre coopérative inter-barreaux (Paris et Marseille) était une évidence. ARCA Avocats poursuit un objectif reconnu d'utilité publique et intègre les principes coopératifs fondamentaux. Dans notre exercice quotidien, nous nous engageons avec ferveur aux côtés de nos clients acteurs de la transition écologique et sociale. Durant le Salon, j'interviendrai au sujet de la loi Anti-gaspillage pour une économie circulaire dite "loi AGECE" qui vise à passer d'une économie linéaire à une économie circulaire pour diminuer les déchets, préserver les ressources naturelles et la biodiversité. »

05. Privilégier l'équilibre vie pro – vie perso

Mathieu Dengler, directeur général de Medicoop (spécialiste de l'intérim dans le social)

« Medicoop France s'inscrit pleinement dans les valeurs de l'économie sociale et solidaire (ESS), tant dans son fonctionnement que dans son impact et son empreinte. L'humain est au cœur de notre organisation. Nous privilégions l'équilibre vie pro - vie perso de nos salariés permanents et intérimaires, en harmonisant les avantages aux salariés quel que soit leur contrat de travail sans distinction, et en développant les compétences en vue d'une qualité de vie au travail. Nous veillons à soutenir les populations les plus fragiles en inventant un nouveau rapport au travail qui allie bien-être du salarié et bien-être de la personne accompagnée. La transition écologique est naturellement au cœur de notre démarche RSE (matériel reconditionné, écomobilité de nos intérimaires en mission...). »

À propos du Salon ESS Sud

Créé par la CRESS Provence-Alpes-Côte d'Azur, le Salon ESS Sud existe depuis 2014. Né sous le nom de « SO EKO », ce rendez-vous professionnel était initialement le Salon des achats responsables. Organisé tous les deux ans – à une exception près lors de la crise sanitaire –, il est devenu le Salon de l'économie d'avenir. Et pour cause : l'enjeu du salon est désormais bien plus large vu l'épuisement des ressources, la hausse du prix des matières premières, la crise sociale ou encore la quête de sens. Face aux défis climatiques et sociaux, les entreprises de l'économie sociale et solidaire (ESS) jouent un rôle majeur. Mais elles ne pourront remporter ces défis qu'avec les autres acteurs économiques engagés, à savoir les entreprises conscientes de leur responsabilité sociétale (RSE) et les institutions publiques.

À propos de la CRESS Provence-Alpes-Côte d'Azur

Depuis plus de 30 ans, la Chambre régionale des entreprises de l'économie sociale et solidaire (la CRESS Provence-Alpes-Côte d'Azur) est un acteur institutionnel représentatif de l'ESS. Elle est la référence légale reconnue par la loi du 31 juillet 2014 et le porte-voix des entreprises de l'ESS de la région Sud (qui sont les associations, les coopératives, les fondations, les mutuelles, les entreprises sociales et les syndicats d'employeurs). La CRESS est au service des entrepreneur.e.s et répond à leurs besoins via ses différents métiers : représenter, accompagner, animer, informer et promouvoir l'ESS. www.cresspaca.org @ESSenPACA

À propos de la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur

La Région Provence-Alpes-Côte d'Azur est le premier partenaire du Salon ESS Sud. Partenaire fidèle et historique, elle s'engage pour la prise en compte des impacts sociaux et environnementaux. L'objectif du salon qui vise à favoriser la croissance et la compétitivité durable des PME et PMI locales de l'ESS, s'inscrit en totale cohérence avec les orientations de la stratégie de développement économique de la Région Sud. En témoignent ses multiples actions dans ce domaine : Small Business Act (pour faciliter l'accès à la commande publique aux TPE et PME régionales), Schéma de promotion des achats socialement et écologiquement responsables...

CONTACT PRESSE
(Accréditations, demandes d'interview
et de visuels)

AGENCE DOS CARRÉ
Marjolaine Dihl
presse@doscarre.com
06 69 06 93 49

Coorganisé par



Avec le soutien de

